

le Crédit Agricole Atlantique Vendée
et les micro-entrepreneurs

ACCOMPAGNER VOS PREMIERS PAS
dans l'entrepreneuriat



OFFRE 
MICRO-ENTREPRISE
5,00 €/mois⁽¹⁾


ATLANTIQUE
VENDEE

OFFRE MICRO ENTREPRISE

5,00 €/mois⁽¹⁾

- ▶ Un compte courant professionnel ;
- ▶ Les services associés du socle du Compte A Composer Professionnel⁽²⁾ ;
- ▶ Un conseiller à votre écoute ;
- ▶ Une agence

Si vous le souhaitez, bénéficiez aussi d'une carte BusinessCard avec contrôle de solde, gratuitement pendant 2 ans⁽³⁾.

(1) Offre soumise à conditions en vigueur au 01/07/2021, susceptibles d'évolution, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, réservée aux clients agissant à des fins professionnelles et soumis au statut de Micro-entrepreneur ; le client peut bénéficier de l'offre à 5,00 EUR s'il souscrit le socle du Compte à Composer (CAC) professionnel attaché à un compte courant professionnel, dans la limite du chiffre d'affaires confié de 30 000 euros/an.

(2) Le Compte à Composer (CAC) professionnel est composé d'une offre de services incluse dans un socle, et de modules optionnels, chacun des services souscrits dans le cadre du CAC pouvant être acheté séparément. Le Compte à Composer suppose la souscription préalable ou concomitante au(x) contrat(s) nécessaire(s) à l'exécution des services choisis. L'offre « Micro-entreprise » comprend la souscription du socle du CAC. En cas de souscription d'un module optionnel, le client sera facturé selon conditions tarifaires en vigueur, en sus du tarif de 5,00 EUR. Pour connaître les services inclus dans le socle du CAC, prenez contact avec votre conseiller.

(3) Offre soumise à conditions. Renseignez-vous sur les conditions d'utilisation de cette carte, et sur son coût après la période de 2 ans, auprès de votre agence. À titre indicatif, le coût de la carte BusinessCard à contrôle de solde est de 36,00 EUR au 1^{er} juillet 2021. Tarif susceptible d'évolution.